Pour en finir avec quelques idées reçues

Par Jean-Michel Boucheron, Député

« Depuis le 11 septembre, le nucléaire ne dissuade plus personne »

Faux. Il y a actuellement un rapport de force avec le terrorisme qui est typique d'une guerre asymétrique. Le nucléaire n'a jamais eu pour vocation de dissuader du terrorisme. Le nucléaire a pour vocation de dissuader une attaque majeure sur l'identité d'une nation ou d'un groupe de nation. On peut dire que toute la paix de la deuxième moitié du XXème siècle a reposé sur la dissuasion nucléaire ; sur cette équation folle, absurde mais réelle. Il n'y a plus aujourd'hui de guerres majeures entre Etats puissants militairement. C'est le résultat de la dissuasion nucléaire qui rend la 3ème Guerre Mondiale impossible au sens global du terme.

* *

« La dissuasion singularise la France dans l'Europe de la Défense »

Certes, il faut dire d'ailleurs la France et la Grande-Bretagne. A cette différence près que la Grande-Bretagne n'est pas une force nucléaire indépendante, ni sur le plan technique, ni sur le plan opérationnel. Mais on imagine mal évidemment quelqu'un mettant son veto à l'utilisation éventuelle du nucléaire par la Grande-Bretagne.

Donc la France et la Grande-Bretagne ont une place singulière en Europe parce qu'elles disposent de l'arme nucléaire. Mais ce n'est pas un sujet de débat. Aucun autre pays d'Europe ne nous demande de participer à l'élaboration de notre force, à son emploi et encore moins à son financement. Pourtant, les intérêts de l'Europe étant globaux, on n'imagine pas une attaque majeure contre un pays d'Europe qui ne soit une menace majeure contre la France. On peut donc dire que la dissuasion française - comme la dissuasion britannique - participe à la sécurité de l'Europe sans pour autant y être intégrée.

La dissuasion ne peut être mise en œuvre que par un homme ayant légitimité pour le faire. Elle restera donc durablement nationale. Par conséquent, un futur concept stratégique européen ne pourra pas prendre en compte cette capacité nucléaire puisqu'elle ne peut être que nationale.

* *

« Le concept d'emploi est complètement dépassé »

Non. La menace se diversifie mais le concept reste juste.

Le concept d'emploi était lié jusqu'ici à une attaque majeure contre notre pays. Il s'agissait à l'origine de sa définition de répondre à une agression majeure clairement identifiée, quantifiée et localisée.

Ce concept n'est pas dépassé; il a besoin d'un développement. A partir du moment où un certain nombre de pays se dotent de missiles capables de nous atteindre, nous devons aussi pouvoir les atteindre même si cela se passe à dix mille kilomètres. C'est une question d'équilibre stratégique. A mon sens, il ne peut pas y avoir de siège permanent au Conseil de Sécurité si on ne peut pas répondre à une attaque majeure de quelque endroit qu'elle provienne sur la planète.

En ce sens, le missile M51 qui allonge la portée de notre frappe est une nécessité dans cet équilibre. Si un pays pouvait nous atteindre avec des missiles intercontinentaux sans que nous puissions immédiatement répondre, le concept d'emploi deviendrait dépassé. Cela ne veut pas dire que se soit la seule réponse dont nous disposions. L'outil de dissuasion évolue, se modernise et se diversifie mais le concept ne disparaît pas.

* *

« Les armes nucléaires doivent évoluer et s'adapter aux besoins de l'avenir »

Exact. Le principe de la dissuasion nucléaire est de frapper le cœur politique de l'adversaire. On peut dire que le concept anti-cité ou anti-population est dépassé. Nous savons que le terrorisme n'a pas forcément comme origine un Etat et encore moins la volonté d'un peuple. De plus, nous vivons dans un monde global. Aucun responsable politique ne peut mettre en jeu la vie de millions de personnes. Le concept anti-démographique est donc devenu marginal à l'intérieur de l'outil de dissuasion. Cela ne veut pas dire que l'arme nucléaire ne doive pas atteindre le cœur politique d'un adversaire éventuel. L'arme doit s'adapter à la cible à atteindre.

Donc les armes doivent évoluer mais nous devons continuer à rester vague sur le concept d'emploi. La non-définition du concept d'emploi fait partie de la dissuasion. Toutes les agressions ne peuvent pas avoir une réponse nucléaire mais certaines d'entre elles certainement. Nous n'avons pas à définir lesquelles. L'agresseur potentiel doit garder en permanence cette incertitude.

Si les armes nucléaires doivent évoluer, si elles doivent s'adapter au nouveau concept stratégique mondial, cela ne veut pas dire qu'il faille afficher la façon dont on souhaite les employer. Donc adaptons nos armes et évitons d'en livrer le mode d'emploi.

* *

« La dissuasion ça coûte trop cher »

Effectivement, ça coûte cher. Nous étions il y a quelques temps à 16-17% du budget de la Défense, nous sommes remontés à 20%. J'aurais préféré que l'on

descende à 12 ou 13%. Il est vrai que l'on a accéléré les fabrications (missiles, sous-marins) et les recherches (laser mégajoule). 20% c'est un chiffre important et je ne souhaite pas que nous restions trop longtemps à ce niveau. Nous n'avons pas ni à augmenter notre stock d'armes, ni à mener des recherches trop coûteuses sur la mise en place d'armes nouvelles. Nous disposons actuellement de l'essentiel de ce qui est nécessaire.

Nous avons besoin d'argent dans le domaine conventionnel : notamment en ce qui concerne la transmission des données, les moyens de reconnaissance (drones) ou la frappe dans la profondeur. Je fais confiance aux responsables civils ou militaires quant aux choix nécessaires. Le budget de la dissuasion est élevé mais il ne doit pas le rester.

* *

Vignettes:

- Le concept n'est pas dépassé, il a besoin d'un développement
- Adaptons nos armes et évitons d'en fournir le mode d'emploi

La Dissuasion et son budget

Pour 2004, la Dissuasion a reçu en affectation 3,11 MM€ de crédits de paiement en titre V (équipement). Ceci correspond à une augmentation de 5%. Les autorisations de programmes se montent à 3,4 MM€.

La ventilation par postes se présente ainsi pour 2004 :

	autorisations de paiement	crédits de paiement
Composante aéroportée ¹	364 M€	448 M€
Composante océanique ²	1,9 MM€	1,6 MM€
Transmissions	65 M€	37 M€
Autres ³	1.1 MM€	1 MM€

La part de la Dissuasion dans le budget de la défense est en léger recul : elle représentait 21,7% du titre V en 2003 ; elle est ramenée à 20,9% en 2004.

En moyenne, sur la durée de la Loi de Programmation Militaire 2003-2008, la Dissuasion devrait représenter 19,2% du titre V. Elle prévoit de mobiliser une moyenne de 2,8 MM€ par an. Les dotations 2003 et 2004 sont supérieures à cet objectif.

Source : rapport fait au nom de la Commission des Finances, de l'Economie générale et du Plan sur le Projet de Loi de Finances pour 2004.

Revue Défense

³ Simulation, études, matières nucléaires

¹ Missiles, charges nucléaires compris

² idem